

**La démocratie dans l'entreprise : une utopie ?, Revue
Panoramiques, n° 46, mai-juin 2000. Numéro coordonné par
Patrick Guiol, Yves Lambert et Olivier Sabouraud**

François Soulage

Numéro 278, octobre 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023855ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023855ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Soulage, F. (2000). Compte rendu de [La démocratie dans l'entreprise : une utopie ?, Revue Panoramiques, n° 46, mai-juin 2000. Numéro coordonné par Patrick Guiol, Yves Lambert et Olivier Sabouraud]. *Revue internationale de l'économie sociale*, (278), 88–89. <https://doi.org/10.7202/1023855ar>

Tous droits réservés © Recma, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

NOTES DE LECTURE

La démocratie dans l'entreprise : une utopie ?

Revue Panoramiques, n° 46, mai-juin 2000.

Numéro coordonné par Patrick Guiol,

Yves Lambert et Olivier Sabouraud.

À l'heure où le développement de l'épargne salariale en France pose la question du pouvoir des salariés dans l'entreprise, il était important que cette question trouve un éclairage plus large que celui consistant à discuter uniquement du pourcentage toujours faible que détiendront des actionnaires grâce à cette épargne salariale.

La revue *Panoramiques* ouvre le débat sur la gestion paritaire, qui intéresse beaucoup l'économie sociale et les Scop en particulier, puisque chez elles ce sont les salariés qui sont les actionnaires. La société anonyme à gestion paritaire (SAGP) se situe entre la coopérative et la société anonyme capitaliste, à mi-chemin, et comme toutes les choses à mi-chemin elle pourrait bien être nulle part. Cela étant dit, il est vrai qu'il existe dans notre tradition française des expériences reprises dans ce document : Jacques-Benoît SA, dans laquelle actionnaires et salariés sur un pied d'égalité désignent leur représentant ; Testélec, dans laquelle le partage des profits est fait par moitié-moitié. Le dossier reprend également les pratiques en œuvre au sein des grandes entreprises industrielles qui, en raison de la nationalisation, avaient fait la place à un salarié-administrateur. Tout cela ne nous paraît pas très convaincant.

Il est dommage que ce dossier, préparé il y a déjà quelques mois, n'ait pas pu intégrer la dimension nouvelle que donne à cette proposition de gestion paritaire le projet, mis en avant par la Confédération générale des Scop, de sociétés coopératives d'intérêt collectif. En effet, dans cette

société coopérative, il est prévu que puissent cohabiter plusieurs types de sociétaires : les usagers, les collectivités locales, les tiers payeurs et les salariés, c'est-à-dire la cohabitation d'intérêts *a priori* divergents.

Cependant, la logique de la coopérative d'intérêt collectif conduit salariés et usagers à partager le même but : un bénéfice social, l'un se traduisant par la baisse de prix, l'autre par l'amélioration des rémunérations. Dans la société anonyme, les valeurs que portent actionnaires et salariés sont totalement divergentes, puisque d'un côté il s'agit de rémunérer un capital sans aucune activité, et de l'autre, de rémunérer le travail, résultat d'une activité.

C'est la raison pour laquelle, malgré les éloges que ce document a pu recevoir, il ne faut pas trop rêver, et l'on peut se demander, à la suite de Jacques Le Goff, si finalement des réformes comme les lois Auroux n'ont pas fait plus avancer la démocratie dans l'entreprise, car elles tiennent compte des conflits inéluctables au sein du monde du travail.

Les organisations syndicales ne s'y sont d'ailleurs pas trompées et, globalement, elles ne prennent pas la voie de la gestion paritaire des entreprises ; elles sont plus orientées vers le renforcement de la capacité de contrôle des salariés, de manière à pouvoir influencer sur les décisions stratégiques sans pour autant intervenir dans la gestion.

La société anonyme à gestion paritaire peut, sans nécessiter un nouveau statut, trouver sa place dans les statuts déjà existants en France, dès lors qu'elle résulte d'une volonté forte de collaboration entre les différentes parties en utilisant l'épargne salariale.

Celle-ci va connaître un grand coup de fouet. Les outils financiers nouveaux vont permettre à des salariés de devenir progressivement et

durablement, si eux et leur patron le souhaitent, propriétaires de leur outil de travail. Mais ils le deviennent en devenant actionnaires, et non pas en mélangeant les genres. Il ne faudrait pas que l'économie sociale se trompe : sa logique d'organisation n'est en rien celle d'une société à gestion paritaire, elle offre au contraire un modèle dans lequel les partenaires obéissent à la même logique de création de valeur ; la société anonyme n'offrira jamais cette perspective.

François Soulage ●

L'économie sociale au Nord et au Sud

J. Defourny, P. Develtere, B. Fonteneau (édit.). De Boeck Université, 1999, 269 p.

Cet ouvrage de synthèse aborde l'économie sociale dans le monde selon une perspective Nord-Sud. C'est sans doute le premier à ambitionner une interprétation aussi large de l'économie sociale. L'ouvrage commence par une mise au point essentielle : le débat économie sociale-économie solidaire est dépassé, l'économie solidaire étant une lecture spécifique de l'économie sociale. Le vrai débat au sein du tiers secteur est celui entre la conception anglo-saxonne du *non profit sector* et l'économie sociale. Les auteurs se situent résolument dans la perspective économie sociale parce que celle-ci présente l'avantage de ne pas se limiter aux activités non lucratives. On connaît l'enjeu de cette question au moment où les coopératives et les mutuelles risquent de voir leur statut mis en cause par le marché et par les pouvoirs publics (en particulier européens).

Cet ouvrage s'intéresse en premier lieu aux nouveaux chantiers de l'économie sociale dans le monde : le chômage, l'exclusion, la crise de l'Etat-providence et, dans les pays du Sud, l'insécurité alimentaire, la non-satisfaction des besoins élémentaires en matière de santé, d'éducation ou d'habitat, les difficultés liées aux programmes d'ajustement structurel.

La perspective Nord-Sud s'avère d'un très grand intérêt dans la mesure où elle révèle la force des résonances entre les initiatives qui émergent et se

développent sur toute la planète : « *Il s'agit toujours d'hommes et de femmes qui s'associent à la base pour relever des défis vécus en commun* » (p. 14).

Dans un chapitre introductif, qui constitue une remarquable synthèse de la littérature relative à la question, Jacques Defourny et Patrick Develtere dessinent les contours de l'économie sociale au Nord et au Sud et proposent une définition : « *L'économie sociale regroupe les activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants : (1) finalité de services aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit ; (2) autonomie de gestion ; (3) processus de décision démocratique ; (4) primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.* » (p. 38).

La première partie fait le point sur quatre grands chantiers : l'épargne et le crédit dans les pays en développement (Christian Jacquier), l'émergence d'un mouvement mutualiste au Sud en réponse aux difficultés d'accès à la santé et à la prévoyance (Chris Atim), l'essor du commerce équitable dans les échanges Nord-Sud (Michael Barratt Brown et Sophie Adam) et la création d'emplois dans les pays occidentaux (Danièle Demoustier et Enzo Pezzini).

La seconde partie présente des grilles de lecture de l'économie sociale permettant de comprendre les enjeux : l'articulation des stratégies individuelles des acteurs et des dynamiques collectives – dont l'une des traductions françaises actuelles prend la forme de la coopérative d'intérêt collectif –, qui est analysée par Isabel Yépez del Castillo et Sophie Charlier à partir d'exemples latino-américains. Bénédicte Fonteneau, Marthe Nyssens et Abdou Salam Fall approfondissent les relations entre l'économie sociale et le tiers secteur à partir des apports de l'économie populaire. Les auteurs mettent en garde « *contre les dangers d'une diffusion du terme d'économie sociale ou solidaire qui ferait fi d'une réflexion sur les réalités spécifiques des formes d'organisations au Sud* » (p. 175). Contrebalançant en quelque sorte la perspective précédente, Bishwipriya Sanyal montre les limites du développement par le bas ; il met en évidence le fait que « *les sphères*